



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission des institutions

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels

Le 26 mars 2013 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

10 h 00 Remarques préliminaires

10 h 15 Madame Isabelle Gaston

11 h 15 Monsieur Michel Surprenant

12 h 15 *Suspension*

Après les affaires courantes, vers

15 h 30 Association québécoise Plaidoyer-Victimes

16 h 30 Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec

17 h 30 *Suspension*

19 h 30 Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

20 h 30 Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

21 h 30 *Ajournement*

Le 27 mars 2013 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 30 M^c Louise Langevin (001M)

12 h 30 *Suspension*

15 h 00 Centre international de criminologie comparée

16 h 00 Remarques finale

16 h 15 *Ajournement*

Québec, 2013-03-25, 9 h 00

M^{me} Anik Laplante
Secrétaire de la Commission des institutions
Direction des travaux parlementaires
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : ci@assnat.qc.ca